

Extrême droite en Europe



CERCLE ORION

La percée des partis d'extrême droite en Europe repose sur plusieurs ressorts dont l'Union européenne elle-même ne peut être tenue largement responsable. Néanmoins, des leviers d'action peuvent être usités par les institutions communautaires et les États membres pour contrer un phénomène qui les affectent conjointement. Parmi ceux-ci figurent le renforcement de la performance économique, la défense commerciale, la lutte contre les ingérences étrangères et une gouvernance de l'UE améliorée.

Par Olivier MARTY

AXE PHARE "SOVERAINETE & PUISSANCE"

L'UE face à l'extrême droite

La victoire du Parti pour la Liberté (PVV) de Geert Wilders aux législatives néerlandaises a sonné comme un coup de tonnerre. Ou plutôt, comme une simple surprise pour les observateurs attentifs qui étaient conscients du risque nationaliste aux Pays-Bas, comme dans d'autres pays. Les reculs des partis d'extrême droite observés ces derniers mois en Europe (Espagne, Pologne, République tchèque) ne doivent en effet pas laisser oublier qu'une tendance de fond demeure : on dénombre actuellement six pays européens où l'extrême droite participe au gouvernement et les intentions de vote sont partout inquiétantes. Cette situation pose la question des ressorts du phénomène et de ce que l'UE, c'est-à-dire ses institutions et ses États membres, peut faire pour le contrer.

Les partis d'extrême droite : un simple vote « anti-système » ?

L'Union européenne a longtemps vécu dans l'illusion que l'extrême droite était cantonnée à quelques pays particuliers. On la voyait communément troubler le jeu politique aux Pays-Bas, en Belgique, en France, en Autriche ou en Italie et ne pas peser sur le cours des choses au Parlement européen. Les choses ont changé depuis une dizaine d'années : l'extrême droite participe désormais au gouvernement en Finlande, République tchèque, Slovaquie, Hongrie, Roumanie et Italie tandis qu'en Suède, elle y apporte un soutien parlementaire. Elle perce au Parlement européen avec le groupe ID et le groupe CRE. Et, d'après *Les Echos*, dans sept pays (Estonie, Pologne, Allemagne, Autriche, Pays-Bas, Belgique et France), elle est en première ou en deuxième position dans les intentions de vote aux élections européennes de 2024.

Les partis de droite nationaliste prospèrent d'abord sur un rejet du « système » établi : ses électeurs jugent les dirigeants « traditionnels » coupables d'avoir laissé filer les identités, les emplois, la souveraineté, quand ils ne sont pas entachés de scandales. Le rejet d'une immigration perçue comme hors de contrôle est un deuxième ressort, qui se relie aux problèmes économiques, sociaux et identitaires. Les problèmes économiques (pouvoir d'achat en berne, précarisation des emplois, désindustrialisation) et sociaux (délitement sociétal, incivilités, insécurité, émeutes) sont un troisième carburant. A ces leviers bien identifiés s'ajoute désormais un « ras le bol écologique » plus nouveau : la lutte contre le changement climatique paraît souvent trop contraignante et en tout cas éloignée des préoccupations populaires.

L'UE est affectée par un phénomène dont elle est peu responsable

Dans quelle mesure l'Union européenne est-elle responsable de ces problèmes ? Selon nous, relativement peu. D'abord parce que « l'Europe » est ce qu'en font ses États membres, qui ont librement accepté de partager leurs souverainetés et de contrôler son action par la fixation de priorités ou le vote de textes législatifs. Ensuite parce que, sur les défis anciens, tels que les problèmes économiques, on ne peut imputer à l'UE qu'un cadre d'exigences accrues. Ce sont toutefois les États qui restent responsables de leurs gestions nationales, souvent largement perfectibles. Sur les problèmes sociaux, qui en découlent, l'UE n'a qu'une compétence d'appui. Néanmoins, l'UE peut sans doute plus directement être mise en cause sur le lien entre sa politique commerciale et les enjeux économiques ou sur la politique migratoire.

En réalité, l'UE est surtout une sorte de bouc émissaire facile. Elle est l'expression d'un pouvoir

distant, technocratique, élitiste, et traitant d'enjeux dont les populations sont mal informées, ce qu'exprime très bien le vote « anti-système ». Sa légitimité et son pouvoir paraissent, en outre, parfois plus faibles encore que ceux des gouvernements nationaux. Pourtant, son action désormais réorientée vers les enjeux internationaux les plus sérieux (climat, concurrence économique, migrations) correspond bien à une attente des opinions publiques, qui étaient lassées de son activisme règlementaire. Et, fait souvent méconnu, la confiance accordée par les opinions aux institutions européennes demeure partout supérieure à celle accordée aux gouvernements nationaux.

Il n'en demeure pas moins que les institutions communautaires sont directement affectées par la percée des parties d'extrême droite. Cela est d'abord le cas au niveau du Conseil européen et du Conseil des ministres, où les enjeux budgétaires, d'immigration, de sécurité, d'État de droit, d'élargissement ou de politique étrangère peuvent être pris en otage ou particulièrement mal gérés. C'est également vrai au sein du Parlement européen, où les ambitions écologiques ou le traitement des migrations peuvent faire l'objet d'ambitions revues à la baisse. Demain, la percée attendue du groupe CRE, dont l'influence sur les positions du groupe PPE se fait plus forte, pourrait y pousser les enjeux de défense, d'économie et d'agriculture au détriment de l'État de droit ou de l'environnement.

Quels leviers européens pour faire reculer l'extrême droite ?

Dès lors que l'on souhaite freiner la percée de l'extrême droite et ses conséquences sur la vie politique en Europe même, certaines priorités d'action peuvent être posées. Celles-ci semblent devoir avant tout tenir de la responsabilité des États, mais aussi de celle de l'UE, c'est-à-dire des États et des institutions conjointement, lorsque les causes incriminées relèvent directement ou indirectement de ces dernières. Elles doivent reposer en tout état de cause sur des stratégies et relais de communications repensés, qui explicitent beaucoup mieux les responsabilités respectives des seuls États et de l'Union et qui, dans le même temps, contrent avec ardeur les contre-vérités et l'incompétence de ces partis. De ce point de vue, sans doute l'ensemble des dirigeants pro-européens auraient-ils intérêt à se montrer plus offensifs.

La performance macroéconomique devrait être érigée comme problème central. Si les partis d'extrême droite prospèrent autant, c'est sans doute d'abord parce que la croissance des pays européens et sa capacité à créer des emplois stables et bien rémunérés est trop faible. La raviver suppose une meilleure coordination des politiques économiques et des moyens supplémentaires dans les leviers financiers de l'Union. La réduction de l'inflation repose, quant à elle, principalement sur la Banque centrale européenne (BCE) mais aussi sur la fin d'aides budgétaires nationales trop dispendieuses, qui ne doivent cependant pas porter préjudice aux plus démunis. La politique commerciale devrait continuer d'être plus réaliste et contrer tant le « dumping » que les investissements étrangers sensibles.

L'ambition environnementale doit sans doute rester intacte au regard de la dynamique du réchauffement. Mais elle doit reposer sur des moyens renforcés pour assurer la répartition équitable des efforts, ce que l'on appelle la « transition juste ». Dans le même temps, la réglementation qui lui est associée devrait être allégée. La lutte contre les ingérences étrangères doit poursuivre sur sa lancée. La sécurité peut être améliorée en se basant sur un usage plus fort des cadres de coordination existants et sur la mise en œuvre des engagements de défense. Enfin, la gouvernance de l'Union devrait se faire dans des frontières clarifiées et prendre assise sur un vote à la majorité qualifiée simplifiée et élargi, sur des coopérations renforcées, ainsi que sur des outils repensés pour ce qui est de la lutte pour l'État de droit. ■

Olivier Marty est président d'Educ-EU et enseigne l'économie à l'Université Paris-Cité

Ce billet reprend le propos tenu par l'auteur lors d'une conférence récente à Neuilly-sur-Seine